

INTERESSEMENT ET PARTICIPATION 2010
Les salariés associés aux résultats du Groupe

Les résultats économiques de l'année 2010 qui viennent d'être annoncés permettent de déterminer les montants d'Intéressement et de Participation qui seront distribués aux salariés au titre de l'année 2010.

Après les années 2008 et 2009 marquées par la crise profonde du secteur automobile, 2010 est une année de transition : la croissance de 13% des ventes du Groupe a été tirée notamment par nos ventes en Chine (+38%) et en Amérique latine (+ 26,5%), et dans une moindre mesure en Europe (+ 1,7%).

Ce contexte se traduit au niveau du Groupe par un chiffre d'affaire de 56.061 millions d'euros et par un résultat opérationnel courant (ROC) consolidé de 1.796 millions d'euros. Le bénéfice net consolidé revenant à PSA atteint 1.134 millions d'euros.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'atteinte d'objectifs opérationnels prévus dans le « Plan de performance » destiné à combler l'écart de rentabilité avec les meilleurs.

Les accords Participation et Intéressement signés le 26 mai 2010 entre la direction et 5 organisations syndicales sur 6 (CFDT, CFE/CGC, CFTC, FO et GSEA) pour PCA permettent d'associer les salariés :

- **aux résultats économiques avec l'accord Groupe de Participation.**
Il prévoit une formule améliorée par rapport à la Participation légale.
- **aux objectifs collectifs opérationnels (Qualité, Sécurité, et Economique) avec l'intéressement.** *Défini au niveau des sociétés et des filiales, il prévoit de distribuer 1% du salaire annuel brut (montant cible) si tous les objectifs sont atteints.*

La Participation et l'Intéressement constituent une rémunération collective variable qui vient en supplément des salaires.

PARTICIPATION 2010

Le résultat net comptable des sociétés françaises adhérentes à l'accord, ne permet pas d'appliquer la formule améliorée calculée directement sur le ROC.

Le montant de la **participation distribuée au titre des résultats 2010 découle donc de la formule légale et s'élève à 5 millions d'euros.**

Afin de préserver les avantages prévus dans l'accord de participation et de souligner l'engagement de tous dans l'atteinte des résultats 2010, **la Direction a décidé de verser 25 millions d'euros**, au titre de l'association des salariés aux résultats économiques (sous forme de supplément d'intéressement).

Les salariés des sociétés du groupe à l'international bénéficieront également de cette mesure exceptionnelle sous la forme d'un « Profit Sharing. »

INTERESSEMENT 2010 :

Les résultats des objectifs Economique/Qualité/Sécurité obtenus pour l'accord PCA en 2010 permettent de distribuer un intéressement égal à **0,91% du salaire brut annuel** calculé de la façon suivante :

	Poids de l'objectif	Seuil de déclenchement	Objectif 2010	Réalisé 2010	Réalisé par rapport à l'objectif	Résultat de l'objectif
OBJECTIF ECONOMIQUE	50%	Free cash flow - millions d'euros		1.110	100%	0,50%
		-1,5	0			
OBJECTIF QUALITE	12,5%	Dépenses de garantie		46	100%	0,125%
		53	46			
	12,5%	EQC Vente et Après-vente		108,5	100%	0,125%
100	105					
OBJECTIF SECURITE	25%	Taux de fréquence des accidents avec arrêts		3,87	65%	0,16%
		4	3,8			
						0,91%

MONTANTS INDIVIDUELS

<i>Estimations individuelles salarié PCA temps plein 2010 France</i>	Minimum	Moyen
Participation légale	33 € ⁽¹⁾	55 €
Supplément d'intéressement en complément de la participation	229 € ⁽²⁾	293 €
Intéressement	252 € ⁽²⁾	328 €
TOTAL	514 €	675 €

(1) Estimation sur la Rémunération Annuelle Minimale Garantie PCA

(2) Prévu par les accords (80% Plafond Annuel Sécurité Sociale)

Le total des montants Participation/Intéressement versé est donc supérieur :

- à celui des deux dernières années,
- à celui qui aurait été versé dans le cadre des accords antérieurs avec les résultats 2010

Par ailleurs, le nouveau dispositif d'intéressement, a permis d'augmenter le salaire minimum sur lequel sera calculé l'intéressement : 27.700 € pour un salarié à temps plein, contre 24.000 € précédemment.

PLANNING DE DISTRIBUTION

Les salariés recevront à partir du 18 mars une notification individuelle leur précisant les montants :

- de participation (la participation inférieure à 80€ est obligatoirement virée sur le compte bancaire)
- d'intéressement : **somme globale pour l'intéressement et le supplément d'intéressement**

Ces montants seront, selon les choix des salariés, virés sur le compte bancaire ou investis sur le Plan d'Épargne Entreprise au cours de la première quinzaine de Mai 2011.

RECAPITULATIF

<i>Arrondis au million d'euros</i>	2008	2009	2010
Résultat Opérationnel Courant <i>Division automobile, Activités de financement et PMTC ⁽¹⁾</i>	332	-760	1 117
Participation <i>(accord Groupe)</i>	5	4	5
Supplément d'intéressement en complément de la participation			25
Intéressement <i>(accords PCA, PSA, SCEMM, M&E et ATPC ; CITER ; CREDIPAR ; PMTC ; RESEAU PROPRE)</i>	0	0	26
Total France <i>Hors FAURECIA et GEFCO</i>	5	4	56
Profit Sharing <i>Filiales Etrangères</i>	0	0	11
Autres filiales <i>(SEVELNORD, GEFCO, FRANCAISE DE MECANIQUE et FAURECIA)</i>	27	33	33
Total Groupe	32	37	100

(1) Le ROC comprend PMTC à partir de 2010

Paris, le 9 février 2011